

**A.G. des PsyEN et DCIO**  
mercredi 8 janvier 2020  
**Compte -rendu et relevé de décisions**

Réunion animée par l'intersyndicale avec la présence de :

Marie-Claude Cristin: responsable académique du SGEN-CFDT pour les PsyEN et DCIO

Frédérique Pénavaire : responsable académique et élue du SNES-FSU pour les PsyEN et DCIO

Avec l'intervention de Florence Pesselon, PsyEN à la DRONISEP - FSU

**Actualité pour les CIO :**

Le ministère n'a fait aucune annonce. Il est probable qu'il n'y en aura pas avant la fin des élections municipales. La « république en marche » va essayer de s'implanter localement, elle va certainement éviter de faire des annonces de fermeture de service public pendant la campagne.

Cependant, dans certaines académies les menaces de fermetures existent. Par exemple le Rectorat d'Orléans Tours envisage d'appliquer de manière anticipée le rapport Charvet et de transformer dès Février 2020, 12 des 18 CIO en points d'accueil et de nommer en cours d'année, 6 DCIO à la DSDEN, 6 DCIO à la tête de CIO départementaux et 6 DCIO à la région oubliant pour ces derniers que le volontariat des personnels est incontournable !

Ce projet présenté en CTA a reçu un vote négatif de toutes les organisations syndicales.

**Conventions Etat/Région et organismes mandatés par la région :**

Une lettre intersyndicale a été envoyée aux fédérations de parents d'élèves pour les alerter sur l'entrée dans les établissements d'organismes privés, mandatés par les Régions et proposant un accompagnement à l'orientation. Les activités de ces organismes ne se limitent pas à l'information sur les métiers et les formations mais proposent des questionnaires d'intérêt, de personnalité, sur l'estime de soi, la motivation. Or, ces interventions nécessitent un certain nombre de précautions quant à la validité des outils utilisés par des intervenants dont les qualifications ne sont nullement vérifiées et quant au recueil de données éventuel par ces organismes.

Rappelons que la compétence transférée aux régions concerne uniquement l'information sur les métiers et les formations, et non l'accompagnement à l'orientation. Le SNES/FSU a écrit au ministre pour alerter sur ce non-respect de la loi et demander une audience sur cette question.

Pour notre Région Académique, les Recteurs-trices ont validé certains organismes et rejetés d'autres.

Cependant, tous les organismes y compris ceux rejetés par les recteurs figurent sur le site de la Région ce qui engendre beaucoup de confusion. Il y a nécessité à informer les chefs d'établissement sur les organismes rejetés par les rectorats (voir pièce jointe).

**A l'ONISEP,**

Un Comité technique d'établissement s'est tenu le 10 Décembre et un Conseil d'Administration le 11 Décembre. Des annonces très inquiétantes y ont été faites :

**L'annonce de 80 suppressions de postes dès 2020**, alors que le transfert des 155 ETP devait se faire en 3 ans. Ce sont donc 35 collègues actuellement en CDD qui vont être licenciés tandis que 5 départs en retraite ne seront pas remplacés. Le personnel est incité à se mettre en position de recherche d'emploi. Le personnel est maltraité, n'a aucune vision sur son avenir et des collègues font remarquer que cela intervient dans un contexte où le ministère met en avant la nouvelle disposition concernant la rupture conventionnelle.

- **Suppression du guide 6ème et du guide « Après bac » dès 2020.** Cette décision va avoir des conséquences très importantes pour les jeunes et les familles. Quel sera le média privé qui récupèrera le créneau ?
- **Enfin un texte sur les nouvelles missions de l'ONISEP a été présenté au CTE et au CA.** Il prévoit de créer un nouveau département « Accompagnement et pédagogie » Les missions de ce

département, déjà constitué essentiellement par des enseignants, seraient de « labelliser » les ressources pédagogiques réalisées par les organismes extérieurs à l'EN et construire un « référentiel de compétences à s'orienter tout au long de la vie » ! Labellisation qui est prévue non pas par l'ONISEP mais dans la convention régionale !

**RELEVE de décisions :**

L'AG considère qu'il faut maintenir la mobilisation. La grève du zèle des DCIO est poursuivie. On reconsidérera notre position si nous recevons une deuxième lettre de la rectrice nous obligeant à faire remonter les enquêtes, statistiques....

Concernant les forums : l'A.G. confirme la décision de boycotter les salons tels que l'étudiant, studyrama, le mondial des métiers.

**Pour le mondial** : il est proposé de faire un temps fort le samedi de 10H à 13H devant le mondial en distribuant des tracts, échangeant avec les familles et en convoquant la presse. Roland Gayet (SNES académie de Lyon se charge d'écrire le communiqué de presse et de l'envoyer aux médias). Cette action sera menée avec les collègues de l'académie de Lyon. Un Doodle est joint à ce compte rendu afin de s'inscrire à ce temps de mobilisation.

Lorsqu'on connaîtra le jour de l'inauguration, un regroupement sera également proposé pour interpeller notre administration et être entendu en audience.

Pour l'intersyndicale :  
Marie-Claude Cristin  
Frédérique Pénavaire